

Les intoxications aux champignons

MARIE MORIN

La méfiance que la plupart des gens éprouvent à l'égard des champignons sauvages est pleinement justifiée. Il existe au Québec une centaine d'espèces dangereuses, dont une vingtaine sont carrément toxiques et capables de causer la mort. Il faut donc, quand on désire cueillir des champignons comestibles, savoir reconnaître ceux qui ne le sont pas.

Les débutants peuvent cependant apprendre, avec l'aide de personnes compétentes, à reconnaître quelques espèces comestibles facilement identifiables qu'on ne peut confondre avec des espèces vénéneuses. Ces dernières sont parfois très semblables à d'excellentes espèces et une erreur d'identification peut être fatale quand on sait qu'une seule amanite peut causer la mort... de plusieurs personnes! Sur la photo, à gauche une excellente psalliotte des bois, à droite une amanite vireuse mortelle.

Un bon conseil pour l'apprenti mycologue c'est de commencer la lecture de son livre d'identification par la section consacrée aux intoxications. Les plus téméraires seront ainsi refrénés dans leurs ardeurs, car même si les livres décrivent avec sobriété l'évolution des empoisonnements, on ne peut s'empêcher de frissonner à l'idée des terribles souffrances que doivent endurer les personnes atteintes.

Les intoxications sont de gravité et d'intensité diverses selon les toxines en cause. Les symptômes principaux ressemblent généralement à ceux

d'un empoisonnement alimentaire: vomissements, diarrhée, douleurs gastriques et abdominales, sueurs, crampes, maux de tête, déshydratation et augmentation de la fréquence cardiaque. Ils durent pendant quelques heures jusqu'à l'élimination des toxines, ou pendant plusieurs jours jusqu'à une issue parfois fatale si les toxines ne peuvent être éliminées.

Étrangement, le délai d'apparition des symptômes est souvent indicateur de la gravité du syndrome. Quand les premiers malaises apparaissent moins de deux heures après l'ingestion, on peut s'attendre à une issue favorable. Mais si les symptômes apparaissent plus de six heures après, on peut craindre la présence de toxines qui ont déjà sournoisement fait des dommages irréversibles au foie, aux reins, aux cellules.

Les intoxications sont classées en sept principaux syndromes dont le plus grave est décrit ci-après. Les autres types d'intoxications seront abordés dans une prochaine chronique.

Le syndrome phalloïdien: Ce syndrome représente près de 95 % des cas d'intoxications mortelles. Il est dû principalement à des amatoxines et des phallotoxines. Les symptômes de l'intoxication sont tardifs, ils apparaissent de 6 à 24 heures après consommation. La première phase débute par les symptômes habituels d'empoisonnement. La seconde phase se caractérise par une atteinte hépatique grave qui peut entraîner la mort à moins d'une transplantation de foie. Les champignons incriminés sont: l'amanite phalloïde et autres amanites, des galérides, des conocybes et certaines lépiotes. Les progrès faits par le monde médical ont permis ces dernières années de réduire de 50 % le nombre des décès par ces intoxications. Cependant, les dommages causés par les toxines laissent habituellement des séquelles permanentes dans le système des victimes.

On ne doit jamais oublier qu'il n'existe



Des sosies trompeurs: à gauche, une excellente psalliotte des bois; à droite, l'amanite vireuse ou Ange de la mort

Photo Ken Harrison jr. extraite de - Champignons vénéreux et nocifs du Canada (1986)

aucun truc pour reconnaître facilement les champignons vénéneux, et que, même si des champignons sont consommés sans danger par des insectes, des limaces et des lièvres, ils peuvent être mortels pour l'être humain.

Pour vos commentaires et pour manifester votre intérêt: clubmycologue@edprev.com



Agaric (ou psalliotte) des bois, bon et comestible



Amanites vireuses, toxiques, mortelles

Sortie CRPF

Découvrir les oiseaux de proie... la nuit !

L'événement Chouettes et raquettes qui se tiendra le **samedi 8 février 2014**, de 18h à 22h à la gare de Prévost a pour but de vous faire goûter le plaisir d'arpenter des sentiers de la Réserve naturelle Alfred-Kelly (propriété de Conservation de la

Nature Canada) au clair de lune et – surtout – de vous faire découvrir quelques-uns des rapaces nocturnes qui fréquentent nos falaises.

Au programme: randonnée à la lueur des flambeaux avec vos



raquettes, animation sur les oiseaux de proie nocturnes, concours, tirages, consommations chaudes et froides, etc. Inscription: www.parcdesfalaises.ca



CPA

ANDRÉ MARTEL CPA
Comptable Professionnel Agrégé
"André Martel, CPA auditeur, CGA"

Tél.: (450) 304.4773

Fax : (450) 436.8089

950 A. Rue Labelle, Saint-Jérôme, Québec J7Z 5M5
amartelcpa12@videotron.ca



Claude Cousineau

Député de Bertrand
Vice-président de l'Assemblée nationale

2899 boul. du Curé-Labelle
Bureau 102 A
Prévost J0R 1T0
Téléphone: 450 224-1676
Télécopieur: 450 224-8834
ccousineau-berr@assnat.qc.ca



BENOIT ETHIER DD
Denturologiste

Nous vous offrons un service personnalisé, dans une ambiance chaleureuse.
Venez nous rencontrer pour une consultation gratuite ...

Parce qu'un sourire, ça fait plaisir...

- prothèses dentaires amovibles et sur implants : complètes ou partielles
- service à domicile pour les personnes à mobilité réduite
- VISA, Master Card, interac, chèque, comptant et financement disponible
- plus de 24 années d'expérience à votre service...

450 224-0018 • benoiethier@yahoo.ca

La clinique de denturologie Benoit Ethier est située au 672 rue du Clos-du-Roi à Prévost (près du IGA).



Benoît Guérin
Avocat

(450) 431-5061

telec.: (450) 431-5206

60, rue de Martigny Ouest
Saint-Jérôme (Qué.) J7Y-2E9

bguerin@qc.aira.com